

DirectAgglo

Votre magazine, notre territoire

Printemps
- 2023 -

04

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023



**GARD
RHODANIE**
Agglomération

10

Le Gran Fondo

15

**Redevance
Incitative**

13

**L'insertion
avec TEDAC**

GRAN FONDO

PROVENCE **OCCITANE**

CORNILLON (30)

PARC SAINT NABOR

PARCOURS
75Km
155Km

1000
PARTICIPANTS

22 **SAM** 2023
AVRIL

PRODUCTEURS LOCAUX
FOOD-TRUCKS
ANIMATIONS POUR ENFANTS

23 **DIM** 2023
AVRIL

GRANDE CYCLOSPORTIVE
JEUX POUR ENFANTS
FOOD-TRUCKS



crédit photo dénivélé challenges ©

Nombreux sont les défis qui pressent nos sociétés, notre territoire, et qui appellent à des transitions. Nombreuses sont les solutions si nous choisissons collectivement de concentrer nos forces sur la décarbonation avant 2050, sur la préservation de notre environnement, sur l'humain, sur les grands chantiers qui améliorent notre quotidien et servent l'attractivité du Gard rhodanien.

Pour y parvenir, nos boussoles pour le budget 2023 sont la prudence, la responsabilité et l'ambition.

De la prudence, parce que les crises contraignent davantage notre financement et que nous ne voulons pas de hausses d'impôts ni recourir à l'endettement. Notre autofinancement et notre dette sont maîtrisés, ce qui permet des investissements importants.

De la responsabilité, parce que nous modernisons notre fonctionnement pour être plus efficaces. Nous déployons un plan de sobriété énergétique afin que baissent notre consommation et notre dépendance aux énergies fossiles. Nous regroupons sur un seul site nos agents pour rationaliser notre fonctionnement.

De l'ambition avec un budget qui permet d'assurer le fonctionnement de nos services publics et l'investissement. Nous construisons deux nouvelles crèches. Nous investissons dans nos 1000 kilomètres de canalisations pour réduire les fuites, dans nos châteaux d'eau, dans nos réservoirs, dans nos stations d'épuration, dans la préservation de cette ressource vitale qu'est l'eau. Nous construisons deux pôles d'échanges multimodaux autour des gares et nous développons les voies cyclables. Nous investissons également pour la santé, les déchets, l'enfance, la jeunesse, la coopération entre les communes et avec les territoires voisins, le foncier économique et bien d'autres choses encore.

Nous nous mobilisons pour l'action avec ambition, au service du développement du territoire.



Jean Christian REY

Président
de l'agglomération
du Gard rhodanien



LES DATES CLÉS

> 22 et 23 AVRIL

**GRAN FONDO
à Cornillon**

> 29 et 30 AVRIL

De ferme en ferme

> 13 et 14 MAI

Festival Art'récup

> 2 JUIN

**Fête de la petite enfance à
Bagnols-sur-Cèze**

> 26 JUIN

Conseil Communautaire

RETROUVEZ NOUS
SUR NOTRE SITE
gardrhodanien.fr

et sur les
réseaux sociaux





BUDGET 2023 :

ambition, prudence et maîtrise des dépenses

Le budget de l'Agglomération du Gard rhodanien est voté chaque année par le Conseil Communautaire, composé des **75 élus** représentant l'ensemble des **44 communes de l'Agglomération**.



INFORMATION
gardrhodanien.fr

Lors de ses vœux, le Président de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien, Jean Christian REY, a mis en avant les 3 idées forces du budget prévisionnel 2023 : ambition, prudence et maîtrise des dépenses : « Malgré les incertitudes du temps présent, nous nous tournons vers l'avenir, notre budget est prudent, les 2

millions d'euros mobilisés pour faire face à la crise sont possibles grâce à nos finances saines. Notre dette est faible, nos investissements ambitieux et notre budget maîtrisé, ce qui nous permet de ne pas avoir recours à la pression fiscale.

Du foncier économique pour accueillir des activités et emplois,

au déploiement des mobilités en passant par la décarbonation de notre territoire, par les tarifs des services calculés sur les revenus des usagers, c'est tout un territoire qui se mobilise en faveur du pouvoir d'achat, de l'environnement, des services rendus au public, en un mot, en faveur de notre attractivité. »



LES GRANDS PRINCIPES DES BUDGETS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et toutes les recettes pour l'année civile considérée. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion des collectivités car le budget est la concrétisation de leurs choix politiques.

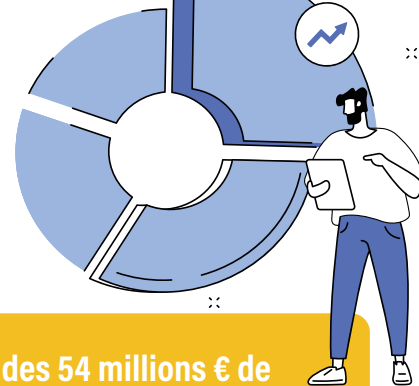
LES BUDGETS DES COLLECTIVITÉS LOCALES DOIVENT RESPECTER 5 GRANDS PRINCIPES BUDGÉTAIRES

Ces grands principes sont les garants de la démocratie locale à travers le rôle de l'assemblée délibérante. Ils permettent à l'assemblée d'avoir une connaissance détaillée et transparente du budget proposé au vote. Ils facilitent le contrôle et assurent que le budget voté soit effectivement exécuté. Ces principes garantissent l'autonomie financière des collectivités locales.

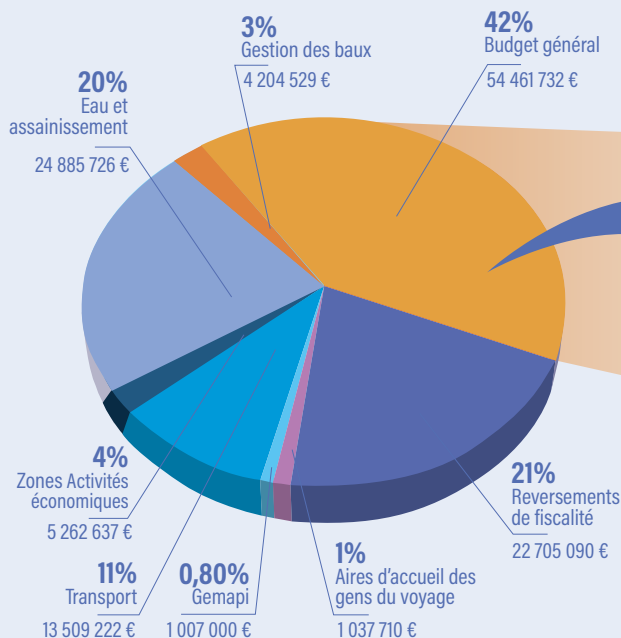
- **Le principe d'annualité** impose que le budget soit voté chaque année pour un an
- **Le principe d'équilibre** : le budget doit être en équilibre réel (seul l'Etat peut voter un budget en déficit)
- **Le principe d'unité** : toutes les dépenses et toutes les recettes doivent y être inscrites, dans un seul document (à l'exception de ce que l'on appelle des budgets annexes, qui concernent, par exemple, les transports, l'eau, les zones d'activités...)
- **Le principe d'universalité** garantit la transparence des fonds publics
- **Le principe de spécialité** consiste à n'autoriser une dépense qu'en l'affectant à un ou des services en particulier, et dans un but défini. Cela signifie que l'autorisation donnée par l'assemblée délibérante doit être détaillée par chapitre et par article.

Le budget se répartit en deux catégories. Le fonctionnement (les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et quotidienne) et l'investissement (les crédits qui seront engagés au cours de l'année afin de financer les différents investissements et les ressources qui permettent de les financer).

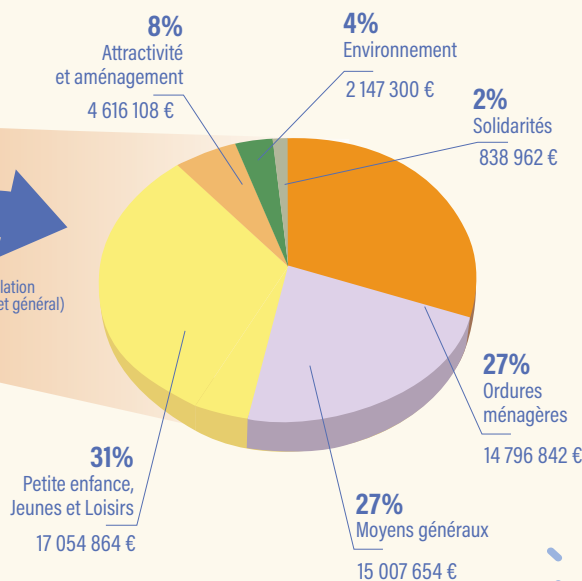
LES POINTS FORT DU BUDGET 2023



Ventilation des 127 millions € de budgets de l'agglomération



Ventilation des 54 millions € de budget général de l'agglomération



Un budget 2023 qui nous amène vers la neutralité carbone

Hormis les dépenses liées à la réalisation d'équipements structurants sur le territoire, les dépenses inscrites en 2023 visent à participer à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050. Cela se traduit par la mise en œuvre d'un **plan de sobriété énergétique**, avec des travaux sur les bâtiments publics d'environ 915.000 € ou encore des dépenses en matière de mobilité décarbonée comme les études pour la réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal à Laudun L'Ardoise pour un montant de 300.000€.

Principales dépenses inscrites au BP 2023 :

- Construction d'un multi-accueil à Bagnols-sur-Cèze pour un montant de 1,5 M€, et à Tavel pour 350.000 €
- Rénovation de l'ALSH de Saint-Geniès de Comolas pour 300.000 €
- Études pour la réalisation d'un mémorial Harkis pour un montant de 305.000 €

La dette de la collectivité s'établit à 7,872 M € au 1^{er} janvier 2023, soit 103,12 € par habitant, bien en deçà des moyennes en France puisque la moyenne des groupements de communes entre 50 et 100 000 habitants est de 264€/habitant et la moyenne nationale des Agglomérations est de 369€/habitant.

Les taux d'imposition n'évolueront pas cette année, malgré l'inflation à laquelle nous devons tous faire face, Agglo comprise...

Un Plan Pluriannuel d'Investissements 2023-2026

Les élus se sont dotés d'un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) portant sur la période 2023-2026. Celui-ci s'établit, pour le budget principal, à 43 M€ sur la période, dont 7 M€ sur l'année 2023.

Cet outil témoigne de la volonté des élus de disposer d'une feuille de route lisible et réaliste sur la durée du mandat.



LES MISSIONS DU NOUVEAU SERVICE « RÉGIE CENTRALE »

Un nouveau service pour gérer les encaissements des prestations des crèches et des centres de loisirs (ALSH). Une modernisation de l'encaissement pour les usagers !

Le projet de création du nouveau service « Régie centrale », qui vient en remplacement des 29 anciennes régies existantes a débuté en septembre 2022 avec notamment le travail sur la nouvelle version du Portail Familles. L'objectif était d'être opérationnel dès le début d'année 2023.

Pari tenu ! Après 4 mois de travail préparatoire, la phase projet se terminait pour laisser place à la phase travaux et recrutement de l'équipe. Le Portail Familles voyait également le jour en cette même période avec **de nombreux changements pour les usagers :**

- Un seul espace qui regroupe toutes les informations de la famille.
- Des inscriptions en ligne.
- La possibilité de paiement en ligne (nouveau pour les ALSH).
- Le passage au Post-paiement pour les ALSH (identique aux crèches).

Du côté des services de l'agglomération, les objectifs sont également importants :

- Alléger la charge de travail des responsables des Crèches et ALSH.
- Optimiser, sécuriser et moderniser les encaissements.
- Mieux gérer les versements auprès du Trésor Public.



D'autres services se rattachent à cette régie centrale :

La régie Taxe de séjour vient s'ajouter à ce dispositif avec un fonctionnement similaire à 2022.

Les Écoles de musique y seront rattachées au plus tard en début d'année 2024.

D'autres encaissements pourraient être rattachés au sein de ce service dans les années qui viennent en fonction des besoins.

Le service est composé de 5 personnes, avec à sa tête Sacha Coët, régisseur principal, qui travaille maintenant à moderniser et optimiser d'autres moyens de paiement tels que les CESU (Chèque Emploi-Service Universel) et les chèques-vacances.

En moyenne, depuis le début de l'année, les paiements en ligne ont représentés 91% des encaissements : un vrai succès !

EN PRATIQUE :

Le service est ouvert au public à Bagnols-sur-Cèze (1717, route d'Avignon) **les lundis et mardis de 13h à 18h, et les mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 13h.**

Deux permanences sont délocalisées les mercredis et jeudis de 8h30 à 13h :

- **À Pont-Saint-Esprit :** bureau à l'entrée du Clos Bon Aure, partagé avec la direction de l'ALSH
- **À Saint-Laurent-des-Arbres** (rez-de-chaussée de la Mairie, à côté de la Poste, bureau partagé avec l'Agglo Mobile et la direction de l'ALSH de St Laurent-des-Arbres)

Vous pouvez y enregistrer vos règlements et obtenir de l'aide sur l'usage du Portail Familles.



Les Brèves

PAULINE PRADIER, LA MISS FRANCE AGRICOLE 2023 SUR TF1

Début février, TF1 est venue sur notre territoire pour faire un reportage sur Pauline Pradier. Cette dernière a été élue « Ambassadrice du monde agricole » sur une page Facebook de plus de 100 000 abonnés.

Pauline travaille dans son domaine familial de Vallaurie à Saint-Nazaire. Passionnée par son métier, depuis petite, Pauline est fière de représenter la viticulture et son territoire grâce à son statut de Miss agricole 2023. Le reportage de TF1 a mis en valeur notre territoire, son domaine viticole et l'Espace



Rabelais de Bagnols-sur-Cèze. Il a été diffusé au Journal de 20h durant la semaine de l'agriculture. Une belle promotion du Gard rhodanien, merci à Pauline !

Pour voir le reportage : tf1info.fr

COMPOSTAGE COLLECTIF

Compostage collectif, ça progresse !!!

Le compostage permet de réduire de 30kg/an sa production de déchets. Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir un composteur dans leur jardin, l'Agglo met en place depuis plusieurs années des aires de compostage collectif.

A ce jour 47 aires existent sur le territoire et plusieurs projets sont en cours, en lien avec l'arrivée de la Redevance Incitative. Le 9 mars dernier s'est déroulée à Vénéjan une rencontre des 25 nouveaux référents d'aires de compostage.

Au programme : comment gérer une aire, rappels sur le fonctionnement du composteur, mise en pratique sur deux aires (St Etienne des Sorts et Bagnol-sur-Cèze)

Une journée conviviale d'échanges et de retours d'expériences !!!



POP LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE.

Le nouveau salon POP « Provence Occitane Pro Active » aura lieu le **28 septembre** prochain, au **Forum de Laudun l'Ardoise avec un thème fédérateur : L'ÉNERGIE**. Il est organisé par les associations d'entreprises du Gard rhodanien, regroupées au sein du Collectif, la CCI du Gard, l'Agglomération du Gard rhodanien, la Région Occitanie et le Département du Gard. Initié par le Collectif et piloté par les jeunes entrepreneurs du territoire. Il sera organisé en 4 villages, « territoire et terroir », « environnement et énergie », « bâtiment service et industrie » et « services aux entreprises ». POP sera une journée de l'économie locale, avec des rendez-vous B2B, des stands thématiques, des animations et des démonstrations mais pas que... Un rendez-vous incontournable de la rentrée.



LE SITE WEB DE L'OFFICE DES ENTREPRISES FAIT PEAU NEUVE

Depuis le 27 février le site Internet de l'Office des entreprises se dote d'un nouveau design et propose de nouveaux outils au service du territoire et de ses entreprises. Véritable « porte d'entrée » pour les chefs d'entreprise et porteurs de projet du territoire, il permet de découvrir en quelques clics l'ensemble de l'offre de service territoriale.

Nouveautés : une boîte à outils évolutive pour communiquer et recruter, des ressources téléchargeables, une carte interactive, un annuaire des entreprises du territoire, ...

Simple et lisible, actuel et complet, **«officedesentreprises.fr»** a pour ambition de rassembler toute l'in-

formation économique du territoire, de présenter les services d'accompagnement et de compiler les contacts utiles, en mettant en avant les savoir-faire et atouts du territoire. Une vitrine de notre destination économique. A vos souris !



REMISE DES PRIX DU JEU CONCOURS « SNAP TON BUS OU TA NAVETTE »

Le 18 janvier dernier, sur l'esplanade André-Mourgue à Bagnols-sur-Cèze, c'était l'heure de la remise des prix du jeu concours « Snap ton bus ou ta navette ».

Un concours proposé par le réseau de transport UGGO et l'entreprise Trans Gard Rhodanien qui récompense chaque année les photos des transports UGGO les plus originales. Le but du jeu

était de prendre la photo la plus originale dans son bus ou sa navette et d'obtenir le plus de likes sur les réseaux sociaux. Un grand bravo aux cinq gagnants de cette nouvelle édition qui ont fait preuve de beaucoup de créativité ! Restez connectés le concours sera de retour en 2023.

Deuxième édition **du Gran Fondo** Provence Occitane !



Le Gran Fondo : quez aco ?

2 courses cyclistes, mais aussi un marché de producteurs, des animations locales...

Un vrai week-end de fête !

Samedi 22 et dimanche 23 avril se déroulera la deuxième édition du GRAN FONDO PROVENCE OCCITANE, avec un programme riche, tout au long du week-end, pour les grands et les petits.

Tout d'abord, les courses cyclistes. Sont proposés, un petit et un grand parcours, de respectivement 75 et 155 km. Les courses sont organisées par plus de 140 intervenants ayant une grande expérience et une expertise reconnue en matière d'organisation de course cycliste, offrant ainsi à cette manifestation un rayonnement qui dépasse les frontières hexagonales. Bagnols/Cèze

Au total, ce sont plus de 1 000 coureurs, issus de 60 départements et de 12 pays, qui bénéficieront chacun d'un dossard, d'un bidon, et d'une plaque, personnalisés.

Les inscriptions en tant que coureur se font sur le site Internet de la manifestation.



INFORMATION

et inscriptions
aux courses cyclistes

<https://gfprovenceoccitane.com>



Le weekend du Gran Fondo Provence Occitane, c'est aussi un marché de producteurs, des animations locales, des jeux gonflables, et un espace dédié aux Food-trucks, autour des valeurs de proximité, de partage, et de convivialité.

Un moment idéal pour venir promener et flâner durant les deux jours du weekend de l'événement qui se tiendra au Parc Saint-Nabor

de Cornillon le samedi 22 avril entre 10h et 19h, et le dimanche 23 avril entre 8h et 18h.

Voilà ! Vous êtes prêts à participer et à venir encourager les coureurs, tout en profitant du marché de producteurs et des animations.

« Gran Fondons » ensemble, pour découvrir notre terroir, ses paysages, ses savoir-faire, et son bien-vivre !



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

SAMEDI 22 AVRIL

- 10h > Début des animations.
Ouverture du marché de producteurs locaux.
- 12h > Ouverture de l'espace Food-truck
- 13h > Ouverture du Village Expo pour le retrait des dossards (jusqu'à 19h)
- 18h > Fermeture du marché et fin des animations

DIMANCHE 23 AVRIL :

- 8h > Ouverture de la mise en grille des participants
- 9h > Départ
- 10h > Ouverture du Village Expo et début des animations
- 12h > Ouverture de la restauration (pour les participants ayant pris l'option) et de l'espace Food-truck
- 15h30 > Début de la remise des prix
- 17h > Arrivée du dernier concurrent
- 18h > Fin des animations

Des brebis dans les vignes ?



L'Agglomération du Gard rhodanien, en lien avec la chambre d'Agriculture du Gard, lance **un projet de développement du pâturage dans les plaines viticoles**. Cette pratique agro-environnementale permet d'entretenir des surfaces tout en favorisant la biodiversité et la qualité des sols.

- ~ Pour les vignerons elle permet de limiter les opérations d'entretien dans l'inter-rang.
- ~ Pour les éleveurs elle permet d'augmenter sa ressource fourragère en hiver.

Afin de déployer cette pratique sur le territoire **nous cherchons à recenser les vignerons et propriétaires foncier intéressés pour faire pâturer leurs terres, ainsi que les éleveurs ovins intéressés pour pâturer des surfaces au sein de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien.**

Vous voulez faire pâturer vos terres, vignes ou autres ?

Vous avez un troupeau et recherchez des terres à pâturer ? contactez-nous !

Contact : Maelys Jariais 06.83.27.65.42

maelys.jariais@gard.chambagri.fr



Association TEDAC : l'insertion par le travail

L'acronyme TEDAC signifie Tremplin pour l'Emploi, le Développement et l'Avenir en Cévennes. C'est elle qui fabrique les composteurs de notre territoire.

TEDAC se situe, à La Grand'Combe et œuvre principalement dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.

L'association s'inscrit dans un processus qui conduit une personne à trouver une place reconnue dans la société et pour cela, elle place le bénéficiaire au centre de ses dispositifs d'action soutenue par ses partenaires institutionnels.

L'association gère « L'Atelier des Besoungnes » ayant pour support la menuiserie et l'entretien d'espaces naturels. Pour faciliter le retour à l'emploi il est proposé à des personnes en difficulté un accompagnement axé sur un projet professionnel et une activité salariale permettant de se confronter au milieu du travail.

TEDAC accueille 12 salariés accompagnés par 2 encadrants techniques et une conseillère en insertion.

L'Atelier propose des fabrications d'objets en bois : du mobilier intérieur et extérieur, des aires de compostage collectif, des com-

posteurs individuels, ainsi que des jouets. Au-delà du projet social de cette activité, le projet est environnemental avec des fournisseurs locaux et l'utilisation unique d'essences locales, principalement le bois de châtaignier.

En Gard rhodanien, il est possible de retrouver le travail de TEDAC sur les 47 aires de compostage collectif mises en place dans les villes et villages du territoire pour permettre la réduction des ordures ménagères.



INFORMATION

Association TEDAC :

04 66 34 52 12

tedacassociation@wanadoo.fr

LES AUTRES ACTIONS D'INSERTION DE TEDAC :

- **Une Action d'Insertion et d'Accompagnement** « Agir pour son Avenir » qui offre à toute personne isolée, bénéficiaire du RSA ou des minima sociaux, la possibilité de participer à des activités collectives.
- **Une action d'accompagnement à la mobilité** « Auto'Mobilité » qui est un dispositif qui propose une solution adaptée afin de faciliter l'intégration professionnelle en soutenant l'autonomie des personnes dans leurs déplacements.
- **Une action de Médiation Jeunesse**, animation d'un Cyber Espace permettant de découvrir et d'utiliser l'outil informatique afin de faciliter son insertion professionnelle et sa gestion administrative quotidienne favorisant les rencontres intergénérationnelles.



Les captages d'eau potable classés prioritaires

Un captage prioritaire est un captage d'eau potable menacé par les pollutions diffuses, notamment par les nitrates et les pesticides.

C'est le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée qui définit la liste des captages d'eau potable prioritaires.

Pour eux, une démarche préventive est engagée pour restaurer la qualité des eaux brutes et limiter ou éviter tout traitement de l'eau avant distribution. Cette démarche permet la conduite d'études, la mise en place d'une zone de protection et d'un plan d'actions ciblées pour assurer la protection de la ressource en eau.



Prélèvement d'eau pour analyse St-Gervais



Dans le Gard rhodanien, nous avons 3 captages prioritaires sur les communes de Cornillon, Saint-Gervais et Saint-Marcel-de-Careiret.

La dégradation de la qualité de l'eau qui alimente ces captages est liée à une pollution ancienne, les molécules repérées étant principalement issues de l'usage d'herbicides interdits dans les années 2000.

Les mesures prises dans le cadre des plans d'actions sont variées :

- Un suivi approfondi des analyses d'eaux tout au long de l'année
- L'accompagnement des particuliers pour réduire les pollutions diffuses d'origine domestique
- La suppression d'utilisation d'herbicides pour entretenir les espaces verts des communes
- L'accompagnement au changement des pratiques agricoles, et la mise en place de pratiques alternatives à l'usage d'herbicides

Maëlys JARIAIS, animatrice captage prioritaire à la Chambre d'agriculture du Gard, nous précise : « En eau potable on parle de « limite de qualité ». C'est un seuil d'alerte, inférieur aux valeurs sanitaires maximales, qui n'entraîne pas de restriction d'usage de l'eau. Ainsi, selon le code de la santé publique, la présence de pesticides dans l'eau distribuée ne doit pas dépasser la limite de 0,1 microgramme par litre pour une molécule donnée. Cela correspond à 7 gouttes de produit dans une piscine olympique ! »

Une fois par an, les collectivités organisent un comité de pilotage réunissant toutes les instances concernées pour faire le point sur la situation et décider des actions à mener.

Les évolutions de l'agriculture sont nombreuses et favorables à la préservation des captages

Le métier d'agriculteur a évolué ces dernières décennies. Les impératifs écologiques et environnementaux sont pris en compte par la profession qui remplace par exemple certains produits phytosanitaires par d'autres techniques non chimiques, voire met fin au désherbage total.

Les pratiques évoluent aussi : conservation du sol, outils adaptés, réadaptation du calendrier cultural...

Pour Maëlys JARIAIS :

« On constate que la grande majorité des agriculteurs a fait évoluer ses systèmes avec l'accompagnement, notamment, de la Chambre d'Agriculture. Nous organisons des réunions techniques, ainsi qu'un suivi individuel. Des visites de terrain favorisent les rencontres et les échanges entre les viticulteurs et les techniciens spécialisés. C'est un travail de long terme qui est engagé, basé sur la concertation, le volontariat, et la volonté commune de préserver notre ressource en eau ! »

La Redevance Incitative

premiers bilans positifs

La Redevance Incitative est entrée en année-test le **2 janvier 2023**. **Après 3 mois d'application**, voici les premiers enseignements point par point.



MAISONS INDIVIDUELLES

Tous les possesseurs d'un bac individuel testent le nouveau système avec le bac prévu équipé d'une puce électronique.

HABITATS COLLECTIFS

Le travail avec les syndicats, bailleurs et autres gestionnaires est en cours. Certains sont déjà équipés de bacs collectifs pucés. Des bacs jaunes ont été rajoutés, les premiers résultats sont positifs : meilleur tri et volumes en diminution. Pour les petits habitats collectifs, lorsque cela est possible, des bacs individuels sont mis à disposition.

LES CENTRE-VILLES

à Pont-Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze, les colonnes de dépôt sont en service. Habitants et commerçants, peuvent encore retirer un badge d'accès à la Cave Mallet (Bagnols/Cèze) et à Citezen (Pont-Saint-Esprit). Un justificatif de domicile vous sera demandé.

LES CŒURS DE VILLAGES

Globalement, le système de ramassage est en porte à porte. Lorsque les accès sont étroits, il a été décidé, avec les communes, de mettre en place des colonnes de dépôt. Les badges sont également à retirer en mairie avec un justificatif de domicile.

LA COLLECTE DES EMBALLAGES, EN PROGRÈS

Le retrait de sacs jaunes se fait en mairie de votre commune, à la Cave Mallet (Bagnols/Cèze) et à Citezen (Pont-Saint-Esprit).

En janvier, nous avons collecté +27% d'emballages et en février, +76% par rapport à 2022 ! La réduction du volume d'ordures ménagères sur le territoire est de l'ordre de -20% ! Bravo à tous les habitants et professionnels du territoire pour ces premiers chiffres très encourageants !

DISPARITION DES BACS COLLECTIFS

La collecte en bac individuel a cohabité avec les bacs collectifs. À ce jour, certaines communes ont

d'ores et déjà retiré les bacs : Saint-Laurent-des-Arbres, Salazac, Saint-Christol de Rodières, Aiguèze, Saint-Julien de Peyrolas, Sabran, Laudun et Bagnols-sur-Cèze. La ville de Pont-Saint-Esprit est en cours et les autres communes vont suivre dans les semaines qui viennent.

IMPORTANT !

Si vous n'êtes pas encore équipé d'un bac pucé ou d'un badge, vous devez impérativement vous signaler et en faire la demande auprès du service par téléphone au **0800.72.49.79** ou par mail à l'adresse

redevance.incitative@gardrhodanien.fr

Si vous n'avez pas accès à Internet, ou que vous rencontrez des difficultés à joindre le service, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie. **En aucun cas, vous ne devez jeter vos ordures ménagères dans la nature, au risque d'être verbalisé !**



Ici nos communes



BAGNOLS-SUR-CÈZE | CÈZ'TIVALES 2023 : TOUT LE MONDE Y TROUVE SON BONHEUR !

Yannick Noah le 13 juillet, Soirée DJ : Breakbot & Irfane, Synapson et Mozambo le 22 juillet, Sheila le 19 août, La Petite Culotte le 26 août.

Voici les quatre grandes dates des Cèz'tivales à retrouver au Théâtre de Verdure du Mont-Cotton à Bagnol-sur-Cèze.

Au travers d'une programmation riche et variée, la Ville s'adresse à toutes et tous quels que soient l'âge et les goûts, considérant que la culture et les festivités sont un service public qui se doit d'être accessible à tout le monde.

Marque de fabrique bien ancrée dans le Gard rhodanien, les Cèz'tivales de Bagnols vibreront cet été au rythme de concerts rassemblant toutes les générations.

Plus d'infos : Service Culturel de Bagnol-sur-Cèze



DE FERME EN FERME : WEEK-END DE L'AGRICULTURE DURABLE

Rendez-vous le 29 et le 30 avril 2023 pour la 11^{ème} édition de Ferme en Ferme.

Au programme : Visites et dégustations gratuites, petite restauration fermière, vente de produits fermiers et bio, animations, démonstrations...

10 fermes du territoire participant :

Les Ruches d'Amielh à Tresques, Spiruline du Domaine Algal à Saint-André d'Olérargues, Manade du Joncas à Saint-André d'Olérargues, Domaine Chanoine Rambert à Saint-André d'Olérargues, Manjolive à Sabran, Ferme du Gubernat à Saint-Laurent-de-Carnols, Domaine de l'Amandier à St-Christol de Rodières, Le rucher de Noé à Aiguèze, Domaine de la Famée à Goudargues, Chèvrerie de Carassoule à Issirac.

Samedi 29/04 à partir de 19h30 à AIGUÈZE,

Repas paysan en musique - Place de l'église- Réservation. Infos : 07 82 22 49 04, 06 75 01 55 24.

Organisé par FD CIVAM du Gard, Conseil départemental du Gard avec le soutien de l'Agglomération du Gard rhodanien.

Infos : defermeenferme.com



PONT-SAINT-ESPRIT - BAGNOLS-SUR-CÈZE | NOUVEAUTÉ : L'ESPACE PARENTALITÉ

L'espace de parentalité c'est 3 dates pour se rencontrer entre parents et échanger ensemble. Vous êtes parent ? Vous souhaitez discuter d'une expérience vécue avec votre enfant ? **Venez nombreux de 18h à 20h, le jeudi 6 avril** au relais petite enfance à Pont-Saint-Esprit, ou **le jeudi 11 mai** au relais petite enfance à Bagnols-sur-Cèze. **Gratuit et ouvert à tous.** Organisé par l'Agglomération du Gard rhodanien

Inscriptions par sms :

06 03 93 09 35 (Pont-Saint-Esprit),
06 04 52 56 69 (Bagnols-sur-Cèze)



PONT-SAINT-ESPRIT | LES RENDEZ-VOUS CULTURELS

2^e édition Le Pont des Arts au Prieuré Saint-Pierre, du 6 au 14 mai.

Le salon d'art contemporain présentera des œuvres de DRIESSENS - GUILIGUILI - PAB - RAMADIER - SPORTIELLO YVON - Entrée libre.

Du 1^{er} au 28 juin, Festival de théâtre amateur. 17 spectacles, Concours d'éloquence, Conférence, Atelier théâtre, Lecture théâtralisée, Exposition, Cinéma, Stage découverte ...

Infos : 04 66 82 19 70

Entrée au chapeau
www.pontsaintesprit.fr



PONT-SAINT-ESPRIT | PEM (PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL)

Lors des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité, la Région a identifié les gares de Pont-Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze comme prioritaires pour envisager la réouverture de la ligne ferroviaire « Rive Droite du Rhône ».

Les travaux du PEM de Pont-Saint-Esprit se sont lancés juste après l'ouverture de la ligne **fin août 2022**. Le site est ouvert depuis le **13 mars dernier**. Tous les acteurs ont travaillé ensemble pour la réussite du projet, à l'image des entreprises qui ont permis à l'Agglomération de respecter les délais pour une réouverture de la ligne « Rive Droite du Rhône ».

Prochaine étape, le PEM de Bagnols-sur-Cèze, avec une partie Est finalisée, et une partie Ouest en travaux pour environs 12 mois.



BAGNOLS-SUR-CÈZE | VISITE DES ÉCODÉLÉGUÉS À LA STATION D'ÉPURATION

Le 14 mars dernier, dans le cadre de la journée pédagogique entre terre et eau, les écodélégués du territoire de Pont-Saint-Esprit et de Bagnols-sur-Cèze sont venus visiter la station d'épuration intercommunale de l'Euze, de Bagnols. Après un repas offert par l'Agglomération au parc Arthur Rimbaud, les collégiens ont participé à **l'après-midi de découverte et de visite de la grande fontaine**, source naturelle qui serait à l'origine de la ville de Bagnols et de la noria du square Marcel Pagnol...

Cette journée aboutira à la réalisation d'une carte postale qui rendra compte de la journée d'une manière originale : un croquis et/ou un dessin avec un message positif. **Une journée riche en découverte.**



L'actualité du CODEV*



Le CODEV du Gard rhodanien a participé à la réunion de relance de l'été dernier à Carcassonne, puis aux réunions du début d'année 2023.

LE CESER : CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Rencontré à l'occasion d'une réunion de la coordination régionale des CODEV, Jean-Louis CHAUZY, président du CESER, a proposé d'échanger sur les thématiques partagées. La santé sera le premier sujet à bénéficier de cette dynamique.

Le CODEV à la rencontre des autres territoires

Afin de s'enrichir des expériences des autres CODEV régionaux et nationaux, les membres du CODEV du Gard rhodanien participent activement aux différentes coordinations.

LA COORDINATION NATIONALE

Il s'agit d'une association dont les objectifs sont de :

- Promouvoir la place des conseils de développement dans le paysage démocratique français.
- Développer une expertise au service du réseau.
- Assurer la valorisation, la mutualisation et la capitalisation des travaux des conseils de développement et faciliter le partage d'expériences.

En fin d'année 2022, se sont tenues à Saint-Raphaël les 13èmes rencontres nationales des CODEV. Ce temps fort fut l'occasion de participer à des tables rondes très intéressantes et de partager de nombreuses expériences. La coordination nationale propose une base documentaire importante à laquelle le CODEV du Gard rhodanien se réfère souvent.

LA COORDINATION RÉGIONALE

Il a été proposé de relancer cette instance de partage de connaissances dont les objectifs sont de « faire réseau » pour créer des solidarités entre les territoires, d'échanger, de partager des expériences, de promouvoir la place des CODEV et de participer aux réflexions nationales.

POUR CONTACTER LE CODEV :

Le Conseil de Développement (CODEV) est une instance d'analyse et de réflexion sur des questions d'intérêt commun relatives au territoire.

Vous pouvez échanger directement avec eux sur l'adresse mail :

codev@gardrhodanien.fr.

Direct Agglo Trimestriel : n°66 avril / mai / juin 2023
Adresse : Agglomération du Gard rhodanien - 1717 route d'Avignon 30200 Bagnols-sur-Cèze - 04 66 79 01 02
gardrhodanien.fr
Directeur de la publication : Jean Christian REY
Rédacteur en chef : Frédéric Martin
Directeur de la Communication : Jérôme Buiguès
Rédaction : Magali Bancel, Maeva Vincent et Thierry Perrier (Insightcom)

Service Communication : 04 66 79 01 02, communication@gardrhodanien.fr
Conception graphique et Maquettage : Magali Bancel et Alexandre Bruno (Ohmymotion.fr)
Illustrations et photographies : **Crédits photo** : Office de tourisme, M. Bancel, S. Sauzet, J. Buiguès, M. Vincent, M. Jarrais, M. Delaunay, C. Dominguez.
Impression : JF Impression - **Distribution** : SOCOM
Quantité : 40 000 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2023
 Magazine d'information de l'Agglomération du Gard rhodanien.
Prochaine parution en Juillet 2023.
 ISSN 2431-4293





La recette de la Cheffe

Dorothée Sénégas



Préparation : 30 mn
Cuisson : 8 h

INGRÉDIENTS (6 PERS.)

- 4 pieds de cochon noir de Bigorre entiers crus
- Crépine de porc
- Panure de pain au thym et romarin

Le court bouillon

- 1 oignon, 2 carottes, 1 branche de céleri
- Thym, romarin, laurier
- 30 cl de Côte du Rhône blanc
- Sel, poivre du moulin

La farce

- 500 g de noix de veau du Ségala
- 500 g de chair à saucisse
- 150 g de lard fumé
- 300 g de morilles fraîches
- 1 oignon, 1 gousse d'ail
- 2 œufs, 1 c. à s. de farine

Préparation

Dans une cocotte, déposer les ingrédients pour le court bouillon, ajouter les pieds de cochon et couvrir d'eau à hauteur. Assaisonner à sa convenance. Couvrir et cuire à feu doux jusqu'à ce que la chair se décolle des os (environ 6h).

Retirer les pieds du bouillon, les déssoser. Réserver.

Pieds de cochon noir de Bigorre en ballotine panée

Réduire le bouillon à petit feu pendant au moins 2h. Dégraisser et filtrer le jus. Réserver.

Hacher finement tous les ingrédients pour la farce, ajouter les œufs et la farine pour lier le tout.

Dans un cercle de 7,5 cm (ou un ramequin) paré de crépine, déposer la chair des pieds de cochon sur le fond, ajouter la farce aux morilles et finir par une autre couche de pieds de cochon. Fermer les ballotines et les rouler dans la panure, puis les faire dorer à la poêle dans un fond d'huile de tournesol et beurre.

Dans une assiette creuse, poser une petite louche de jus, ajouter la ballotine et finir avec quelques légumes du moment cuits à la vapeur par exemple.



LE VIN QUI VA BIEN...

**Côte du Rhône Rosé cuvée
Mas du Béliér – Maison Rivier**

Produit à Chusclan, par la Famille Rivier, dont le Domaine est certifié en Haute Valeur Environnementale, ce joli vin de couleur rose pâle, au bouquet acidulé et aux notes d'agrumes méditerranéens apportant fraîcheur et gourmandise vient contrebalancer la richesse et la texture de ce plat de terroir...



Dorothée et Nicolas Sénégas fêtent leurs 20 ans de vie de commune et de restauration dans l'établissement familial.

« L'histoire du restaurant a démarré en 1978, avec mon père, confit Nicolas. Il a transformé cette maison en restaurant, qu'il a tenu jusqu'en 1989, puis, plusieurs gérances se sont succédées, jusqu'en 2002. »

Dorothée et Nicolas reprennent l'établissement en 2003. Après un temps nécessaire, ils trouvent enfin leur équilibre : Nicolas en salle et Dorothée investit la cuisine !

Une passion naissante

Dorothée a appris le métier sur le tas. Sa cuisine évolue avec les années pour proposer aujourd'hui une cuisine de terroir, des plats authentiques, mijotés, riches en saveurs et en émotions ! Une cuisine passion et créative, sans cesse en évolution...

« J'aime autant préparer viande et poisson. Dans ma cuisine il y a de l'agneau de Sisteron, des abats, des poissons et crustacés de la criée du Grau du Roi... Nous avons investi dans un vivier à homards et une chambre de maturation, de nouveaux plats en perspective ! »

Comme à la maison

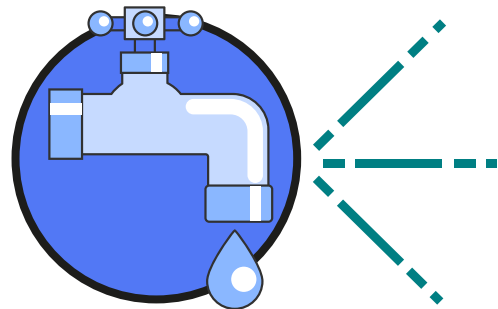
Le restaurant est leur maison, leur choix de vie, le plaisir d'accueillir, de faire plaisir, de partager... D'ailleurs, il n'y a pas de carte, juste une ardoise avec les plats du jour. Une cuisine de saison, inspirée des arrivages, à savourer accompagnée d'un verre de vin des Côtes du Rhône Gardoises !

Restaurant le Mas du Béliér

Route de Saint-Laurent
30200 La Roque-sur-Cèze
04 66 82 21 39

Les bons gestes éco

POUR CONSOMMER MOINS D'EAU



Je m'équipe, je bricole, je m'organise

- 1 Chasser les petites fuites. Saviez-vous qu'une fuite au goutte à goutte représente jusqu'à 4 litres d'eau gaspillée par heure?
- 2 Installer un mousseur au robinet ou une chasse à double débit permet de réduire sa consommation de 12 litres à 6 litres par minute.
- 3 Laver sa voiture en station de lavage permet l'économie de plus de 100 litres d'eau.
- 4 Ne pas vidanger sa piscine et la garder en eau l'hiver. La couvrir l'été pour limiter l'évaporation.

De la salle-de-bain à la cuisine

- 5 A la maison, prendre une douche plutôt qu'un bain permet d'économiser plus de 100 litres d'eau (douche : 60 à 80 litres bain 200 litres).
- 6 Couper le robinet pendant que l'on se savonne ou que l'on se lave les dents, c'est 20 litres d'eau économisés.
- 7 À la cuisine, utiliser en priorité le lave-vaisselle en mode « éco » qui consomme 12 litres contre 35 litres pour une vaisselle à la main.

Au jardin

- 8 Installer un récupérateur d'eau de pluie pour mon arrosage.
- 9 Planter des végétaux adaptés à sa région et moins gourmands en eau.
- 10 Arroser le soir pour limiter l'évaporation.
- 11 Pailler ses plantations permet de diviser par deux son arrosage.
- 12 Installer un goutte à goutte.

